

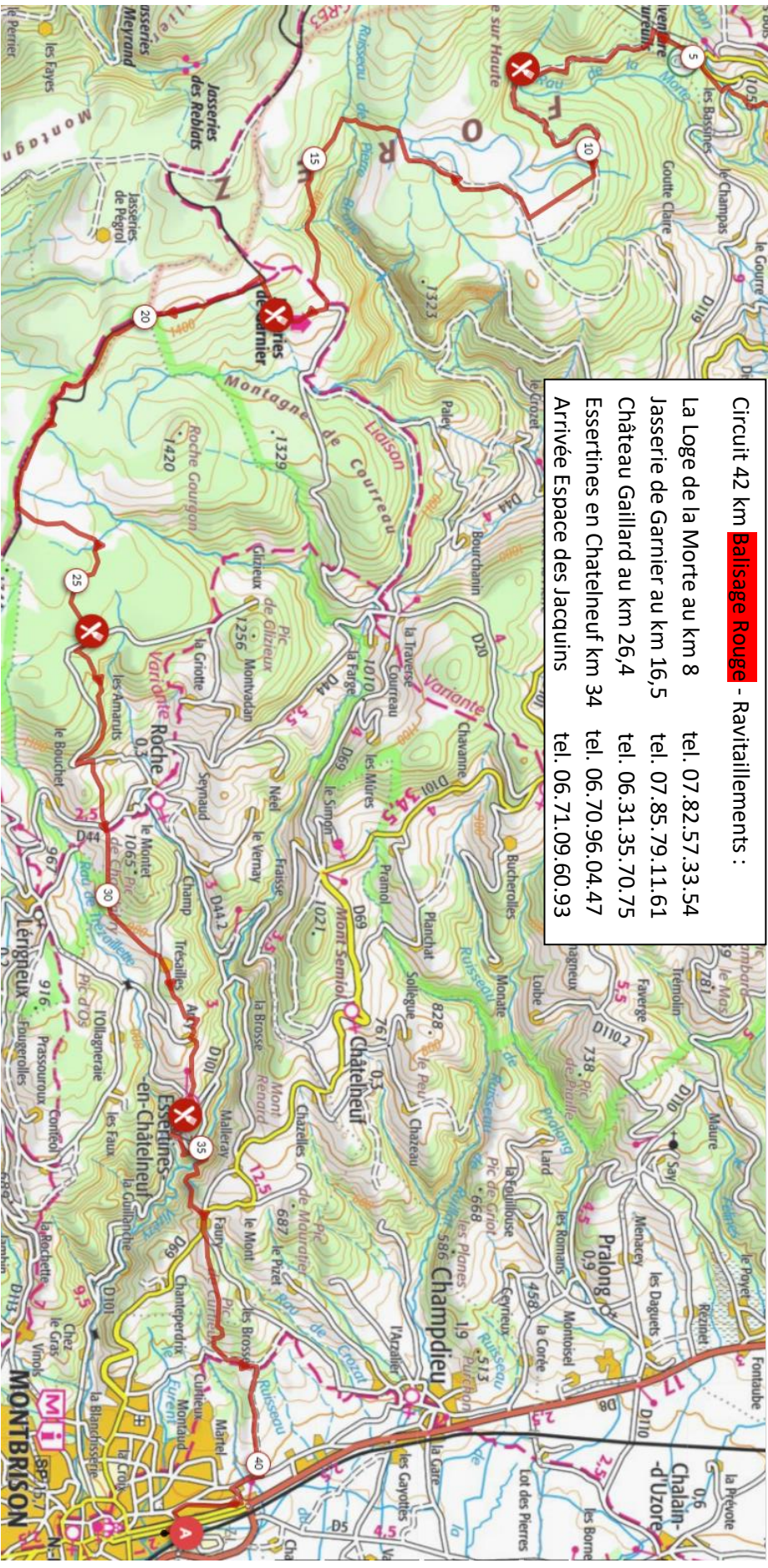


Distance	42.21 km	Dénivelé +	906 m	Dénivelé -	1 380 m	Altitude min.	381 m	Altitude m	1 411 m
----------	----------	------------	-------	------------	---------	---------------	-------	------------	---------



Circuit 42 km Balisage Rouge - Ravitaillements :

La Loge de la Morte au km 8	tel. 07.82.57.33.54
Jasserie de Garnier au km 16,5	tel. 07.85.79.11.61
Château Gaillard au km 26,4	tel. 06.31.35.70.75
Essertines en Châtelneuf km 34	tel. 06.70.96.04.47
Arrivée Espace des Jacquins	tel. 06.71.09.60.93



RANDONNEURS MONTBRISONNAIS
20 avenue Thermale - Espace des Associations
42600 - MONTBRISON - Moingt -

Association affiliée à la F.F.R.P.

www.randonneurs-montbrisonnais.fr

RANDONNEE de la FOURME du 30 SEPTEMBRE 2023

REGLEMENT de la MANIFESTATION

L'association des « **Randonneurs Montbrisonnais** » organise leur 37^{ème} randonnée de la fourme le **Samedi 30 Septembre 2023**.

L'organisation propose 2 circuits en boucle de **12 km** et **18 km** ainsi que 2 parcours en ligne de **24 km** et **42 km**.

Les organisateurs se conformeront aux consignes sanitaires en vigueur s'il y a lieu.

La manifestation :

Elle se déroulera à allure libre, non chronométrée, elle ne nécessite pas de certificat médical. Elle ne donnera lieu à aucun classement. Les chiens même tenus en laisse ne sont pas autorisés sur les parcours.

Les inscriptions :

- Circuits en boucle de **12 et 18 km**, sur place au départ des Grands Champs.
- Parcours en ligne de **24 km** et **42 km**, inscription d'avance par internet ou aux permanences de l'Office de Tourisme à Montbrison ainsi que sur le site www.randonneurs-montbrisonnais.fr

Tarifs :

Nature des circuits	Couleur balisage (identique à la carte d'inscription)	Nombre de ravitaillements	Tarif rando	Tarif jusqu'à 12 ans
12 km	vert	2	6,00 €	3,00 €
18 km	vert	3	7,00 €	4,00 €
24 km	bleu	3	8,50 €	4,00 €
42 km	rouge	5	12,00 €	6,00 €

Une boisson chaude sera offerte au départ de Montbrison.

Assurance :

L'association des « **Randonneurs Montbrisonnais** » est assurée par contrat d'assurance n°41789295M, contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile en raison des dommages garantis causés aux tiers du fait ou à l'occasion des activités assurées, conformément aux dispositions des articles L321-1 et D321-1 du Code du Sport à l'occasion de la manifestation organisée le 30 Septembre 2023.

Heures limites de départ :

Pour le circuit de 42 km, les départs de Chalmazel seront uniquement autorisés de : **7h30 à 8h30.**
Pour le circuit de 24 km, les départs de Roche seront uniquement autorisés de : **9h à 10h30.**
Pour le circuit de 18 km, les départs des Grands Champs seront uniquement autorisés de : **8h à 14h.**
Pour le circuit de 12 km, les départs des Grands Champs seront uniquement autorisés de : **8h à 14h30.**

Validation du règlement :

Tout participant reconnaît avoir lu et pris connaissance du règlement.

L'inscription valide l'acceptation du règlement.